



Titre : Fiche de candidature à un changement d'échelle de rémunération des maîtres de l'enseignement privé sous contrat des 1^{er} et du 2nd degrés – Année scolaire 2026-2027.

NB : Pour que la candidature soit recevable, la fiche de candidature doit impérativement être renseignée et les pièces justificatives transmises

Nom de famille (naissance) :

Nom d'usage : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....
.....

Téléphone :

Mél personnel :

Mél professionnel :

Affectation d'origine :

.....

Echelle de rémunération :

Grade : Classe normale/hors classe/classe exceptionnelle*,

échelon : depuis le :

* rayer les mentions inutiles

Diplômes :

Doctorat :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Dénomination :
Master 2 (Bac+5) :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Dénomination :
Master 1 (maîtrise ou Bac+4) :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Dénomination :
Licence :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Dénomination :
Autre(s) diplômes :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Dénomination :

Echelle de rémunération sollicitée (une au maximum) :

Professeurs des écoles Professeurs certifiés PEPS PLP

Pour l'accueil dans l'échelle de rémunération des certifiés et PLP, préciser la discipline d'enseignement (une seule discipline par échelle de rémunération) :

.....
Pour les disciplines économie et gestion et sciences industrielles de l'ingénieur, préciser l'option :



PIECES A JOINDRE OBLIGATOIUREMENT

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Curriculum vitae ;- Lettre de motivation ;- Copie des diplômes ;- Qualifications (décret n° 2004-592 du 17 juin 2004, arrêté du 28 janvier 2013 et arrêté du 12 février 2019)¹ :<ul style="list-style-type: none">o en sauvetage aquatique, pour un changement d'échelle de rémunération pour devenir PEPSo en natation, pour un changement d'échelle de rémunération pour devenir professeur des écoleso en secourisme, pour un changement d'échelle de rémunération pour devenir PEPS et professeur des écoles | <ul style="list-style-type: none">- Copie du dernier bulletin de paye ;- Copie du dernier arrêté de promotion ; |
|--|--|

- En tant que maître agréé, j'ai bien connaissance que cette demande est liée à ma demande de contrat définitif.
- J'ai bien connaissance que ma demande entraîne un changement d'affectation.

A, le

Signature de l'intéressé(e) :

Imprimé à retourner par courrier électronique à :

Pour les enseignants du 1^e degré : damien.cartayrade@ac-montpellier.fr

Pour les enseignants du second degré : marina.flavien@ac-montpellier.fr

Pour le vendredi 19 décembre 2025, délai de rigueur

¹ Décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés

Arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré

Arrêté du 28 janvier 2013 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le premier degré